



Les **GREAT** Cahiers

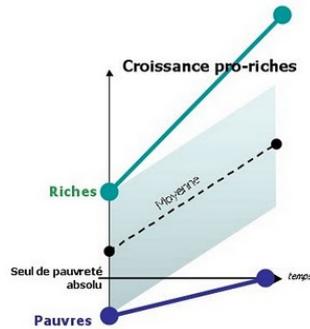
Groupe de recherche en économie appliquée et théorique

N° 32

" Réfléchir à changer "

Janvier – Mars 2010

Mali



Croissance économique et dynamique de la pauvreté

Massa COULIBALY



Agence canadienne de
développement international

Canadian International
Development Agency



Table des matières

Résumé	1
Introduction	3
1. Contexte socioéconomique général	4
1.1. Evolution du PIB réel per capita.....	4
1.2. Décomposition sectorielle du PIB réel	7
1.3. Evolution de la pauvreté	9
2. Approche méthodologique et données de base	12
2.1. Décomposition croissance et inégalités de la pauvreté	12
2.2. Elasticités croissance et inégalités de la pauvreté.....	14
2.3. Courbes d'incidence de la croissance.....	15
2.4. Sources de données.....	16
3. Résultats empiriques.....	19
3.1. Décomposition croissance et inégalités des indices FGT.	19
3.2. Elasticités croissance et inégalités de la pauvreté.....	26
3.3. Courbes d'incidence de la croissance.....	28
Conclusions	30
Annexe. Courbes d'incidence de la pauvreté.....	32
Références bibliographiques	37

Sigles et abréviations

BTP	Bâtiments et travaux publics
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CIC	Courbe d'incidence de la croissance
DAD	Distributive analysis/Analyse distributive
EBC	Enquête budget-consommation
e.g.	exempli grati (par exemple)
EMCES	Enquête malienne de conjoncture économique et sociale
ELIM	Enquête légère intégrée auprès des ménages
EMEP	Enquête malienne d'évaluation de la pauvreté
FCFA	Franc de la Communauté financière africaine
FGT	Foster – Greer – Thorbecke
IDH	Indice de développement humain
i.e.	id est (c'est-à-dire)
IHPC	Indice harmonisé des prix à la consommation
INSTAT	Institut national de statistique
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PPTE	Pays pauvres très endettés
TMS	Taux marginal de substitution
UEMOA	Union économique et monétaire ouest africaine

Résumé

Sur la longue période (1990-2006), le PIB réel par habitant a augmenté de 2.3% par an avec bien sûr des sous-périodes de plus forte croissance et d'autres de plus faible taux de croissance. Sur la même période cependant, la consommation des ménages, exprimée en pourcentage du PIB nominal a baissé, phénomène qui s'est accentué depuis le début du siècle. Dans le même temps, le Mali a toujours été classé à la queue du classement annuel des pays selon l'indice de développement humain qui synthétise des indicateurs de revenu, d'éducation et d'espérance de vie à la naissance.

Au plan microéconomique, la pauvreté diminue tantôt et augmente ensuite, d'une sous-période à l'autre. La diminution du taux de pauvreté est généralement accompagnée de l'aggravation de la profondeur et de la sévérité de la pauvreté, aggravation qui s'observe même quand le taux de pauvreté vient à diminuer.

En dépit des taux appréciables de croissance macroéconomique enregistrés ces dernières années, la pauvreté ne semble pas reculer significativement au Mali. Une partie non négligeable de la population demeure confrontée à des privations en tous genres. Pour élucider ce paradoxe, l'étude met en parallèle la croissance économique et la dynamique de la pauvreté. Il en résulte que l'accroissement des inégalités annihile l'impact positif attendu de la croissance sur la réduction de la pauvreté. Il en est de même du faible poids des villes à absorber les pauvres du milieu rural dont le salut pourtant est dans l'exode. Ainsi, des efforts doivent être faits pour réduire le fossé entre riches et pauvres au Mali, de même que le développement des villes doit rester une préoccupation majeure pour offrir des emplois à la trop nombreuse main d'œuvre non qualifiée y compris d'origine rurale.

Introduction

L'objectif de la présente étude est tout au moins d'estimer l'impact de la croissance et de l'inégalité sur la pauvreté et partant d'apprécier les politiques économiques de réduction de la pauvreté jusqu'ici mises en œuvre au Mali. L'estimation de l'impact de la croissance sur la pauvreté se fait à travers l'évaluation et l'analyse des effets de la croissance économique sur la pauvreté. Pour ce faire, les indicateurs FGT de pauvreté sont recalculés. Ensuite, la variation des indices de pauvreté d'une période à l'autre est décomposée en facteur revenu et facteur inégalité. Enfin, des courbes d'incidence de la croissance sont construites.

Dans l'application de la méthodologie, les indicateurs de croissance reposent non pas sur la croissance définie comme la variation annuelle du PIB réel mais sur une définition relative de la croissance i.e. la variation des niveaux de revenu ou de dépense per capita dans les enquêtes budget-consommation. Mais, au préalable, l'étude passera en revue le contexte macroéconomique des deux dernières décennies ainsi que l'évolution de la pauvreté sur cette période. Ce cadre contextuel permet d'expliquer le phénomène de la pauvreté au Mali depuis 1989 en insistant sur l'analyse et l'évaluation de l'impact de la croissance économique sur les pauvres.

L'analyse de la dynamique de la pauvreté intègre en plus de la problématique de la croissance économique, la question tout aussi importante de la distribution des revenus i.e. les indicateurs d'inégalités dont le coefficient de Gini. Ce qui permet de savoir si la croissance est ou non une condition suffisante pour réduire considérablement la pauvreté, beaucoup d'études empiriques ayant montré que si la croissance est nécessaire pour accroître les ressources financières des individus, elle ne se diffuse toutefois pas à l'ensemble de la population de manière équitable, à cause justement du biais "inégalités" contenu dans les taux de croissance (Boccanfuso, Kaboré [2003]).

1. Contexte socioéconomique général

Le contexte macroéconomique général de cette étude sera décrit par l'évolution du PIB réel par habitant et sa décomposition sectorielle pour mieux décrire la croissance économique. Le contexte social par contre sera apprécié à l'aide de l'évolution de la pauvreté de 1989 à 2006, période qui recouvre quatre enquêtes nationales de type budget-consommation.

1.1. Evolution du PIB réel per capita

D'abord il faut convenir que le PIB par tête est beaucoup plus un indicateur de productivité que de bien-être, le PIB mesurant la somme de la richesse nouvellement créée dans les divers secteurs de la vie économique et sociale. Néanmoins, cet indice de PIB par tête est utilisé comme indicateur de bien-être compte tenu justement du lien très étroit (au moins supposé comme tel) entre lui et la consommation par habitant. Mieux, cette consommation par habitant constitue, à bien des égards "une mesure adéquate de l'utilité de l'activité économique pour les citoyens-consommateurs" (Cornilleau [2006]). Aussi, est-il admis d'utiliser le PIB par tête comme une première indication du niveau de bien-être macroéconomique des ménages. Cette indication est bien sûr approfondie ensuite lorsque le bien-être est mesuré par le revenu ou la dépense par tête. Du coup, "l'analyse du taux de croissance du revenu ou de la dépense par tête des pauvres constitue une approche plus directe d'évaluation de l'impact de la croissance sur la pauvreté" (Cabral [2005]).

Pour revenir à l'évolution du PIB réel par tête, il faut dire qu'il est passé de 81'000 fcfa en 1990 à 117'000 fcfa en 2006, soit une progression annuelle moyenne de 2.3%. Cette progression de longue période comporte des sous-périodes de forte croissance et d'autres de bien plus faible croissance. Ainsi, de 1994 à 2001, la période suivant immédiatement la dévaluation du franc cfa de janvier 1994, la croissance aura été de 4.5% contre seulement 1.7% de 2001 à 2006. Entre 1990 et 1994, la croissance aura été négative (-0.7%). La forte croissance de 1994 à 2001 a permis d'enregistrer une croissance de

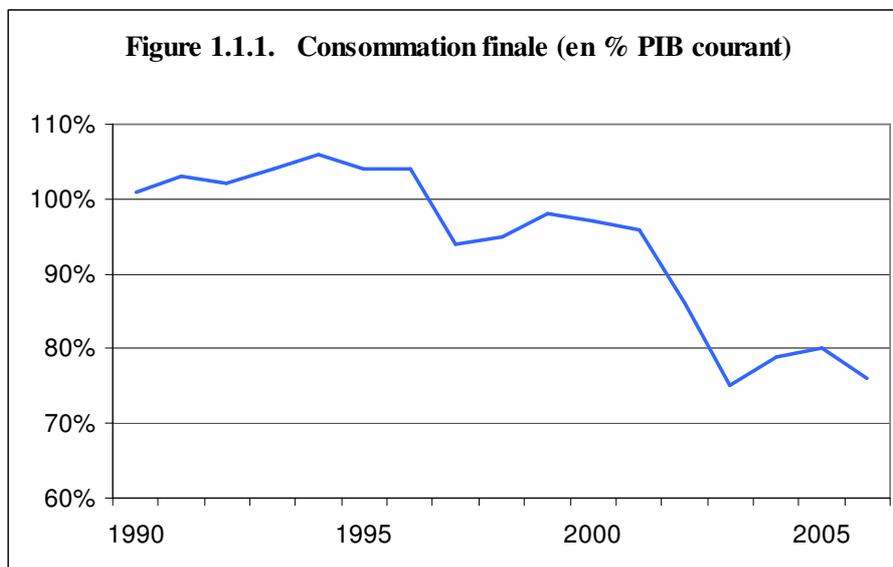
3.3% l'an de 1994 à 2006 et de contenir l'impact de la décroissance de la période 1990-94 le long de la période 1990-2001 d'où le taux moyen de 2.6% (Tableau 1.1.1).

Tableau 1.1.1. Evolution du PIB réel par habitant

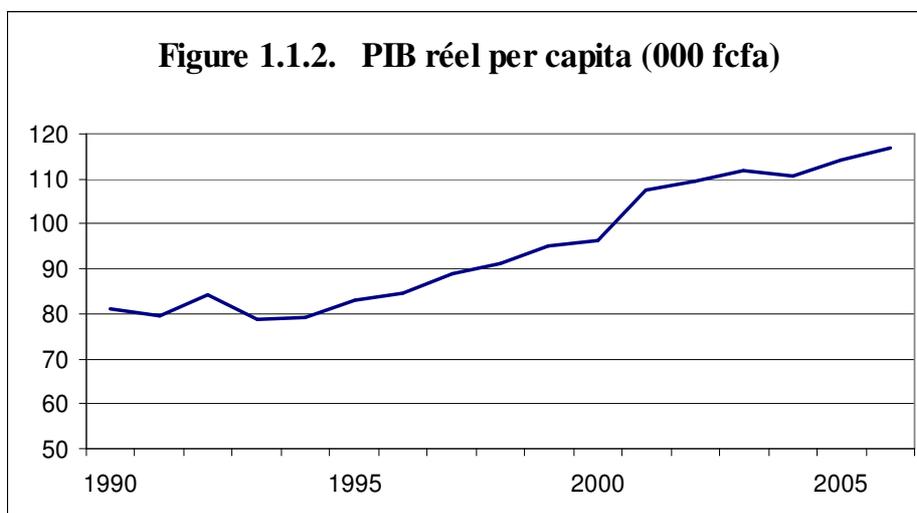
	1990	1994	2001	2006
PIB réel per capita (000 fcfa)	81	79	108	117
Taux de croissance moyen annuel		-0.7% (94/90)	4.5% (01/94)	1.7% (06/01) 2.3% (06/90)
			2.6% (01/90)	3.3% (06/94)

Source: Calculs des auteurs

Si l'on prend en compte la consommation finale des ménages, on s'aperçoit qu'exprimée en pourcentage du PIB courant, celle-ci a baissé sur la période 1990 – 2006. Bien sûr, elle marque une légère hausse sur les 5 premières années suivie d'une chute importante jusqu'en 2003. La baisse de la part de la consommation des ménages dans la richesse produite s'explique par la diminution probable de la part de la rémunération du travail dans le partage de la valeur ajoutée entre facteurs de production et l'accroissement de la part de l'épargne mais surtout de l'épargne étrangère suite aux politiques de privatisations des entreprises publiques qui ont profité aux firmes étrangères. De 2001 à 2003, la part de la consommation dans le PIB a fortement diminué pour augmenter légèrement jusqu'en 2005 et amorcer ensuite sa descente (Figure 1.1.1).



Au regard de ce lien pas toujours positif entre l'accroissement du PIB et celui de la consommation des ménages, il faut nuancer l'impact positif attendu du PIB par tête sur le bien-être des populations. Il n'est dès lors pas surprenant que l'évolution positive continue du PIB réel per capita, de 1990 à nos jours (Figure 1.1.2), que cette évolution s'accompagne d'une stagnation de la pauvreté voire d'une aggravation des indicateurs de pauvreté au Mali.



1.2. Décomposition sectorielle du PIB réel

En décomposant le PIB réel par grands secteurs de production, on n'observe pas de modification sectorielle significative sur la sous-période 1990-94. Par contre, à partir de 1994, on assiste à des changements significatifs dans le poids des différents secteurs dans la création de richesse au Mali. Ainsi, le poids du secteur primaire passe de 49% en 1994 à 36% en 2006, baisse qui profite aux deux autres secteurs dont les poids passent de 16% à 24% respectivement de 35% à 40%. (Tableau 1.2.1).

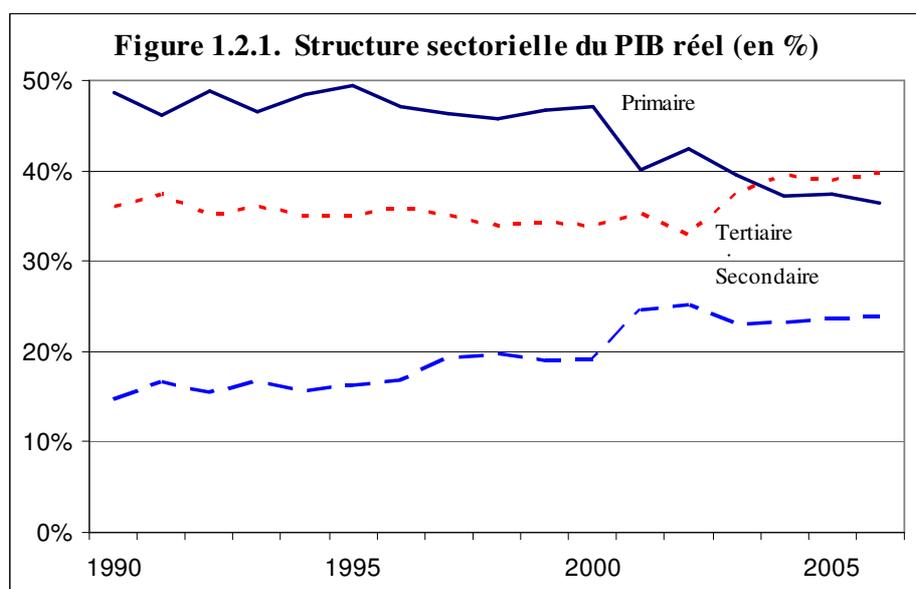
Tableau 1.2.1. Structure du PIB réel par secteur

	1990	1994	2001	2006
Secteur primaire	49%	49%	40%	36%
Secteur secondaire	15%	16%	25%	24%
Secteur tertiaire	36%	35%	35%	40%

Source: Etablis par les auteurs

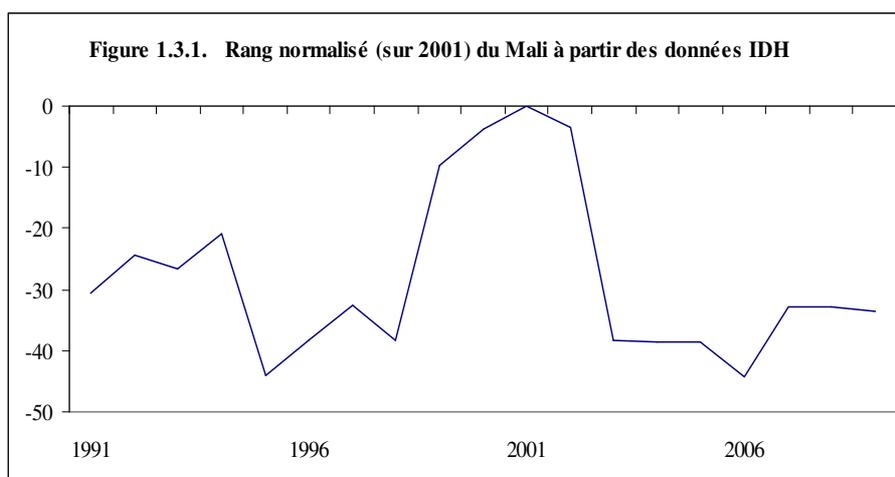
La baisse du poids du secteur primaire s'explique par le recul de l'agriculture y compris de l'agriculture de rente avec les difficultés

récurrentes du secteur coton et la non émergence d'autres cultures d'exportation susceptibles de supplanter le coton. Le secteur secondaire doit sa dynamique à l'exploitation minière dont l'or est devenu la première source de recettes d'exportation du pays et accessoirement aux BTP avec les travaux d'infrastructures de routes et de ponts et les constructions de logements sociaux des 5 dernières années. Quant au secteur tertiaire, il est dominé par les télécommunications qui ont marqué un bond important avec la libéralisation du secteur. A l'analyse, il faut admettre que la dynamique sectorielle actuelle du PIB reste fragile (Figure 1.2.1), limitée par l'épuisement attendu des ressources aurifères du sous-sol, la saturation presque atteinte du marché de la téléphonie mobile et le peu de perspectives jusqu'ici offertes à l'industrie de transformation qui au contraire marque un recul inquiétant par rapport aux récentes périodes où l'Etat disposait encore d'entreprises industrielles de taille relativement importante.



1.3. Evolution de la pauvreté

Avant d'analyser les indicateurs FGT de pauvreté, il faut dire que selon l'indice de développement humain (IDH) du PNUD, le Mali est, bon an mal an, classé parmi les pays les plus pauvres du monde. De 1991 à nos jours, le Mali a réalisé son meilleur score en 2001 se classant 153^{ème} sur 162 pays classés et ses pires scores en 1995 (172^{ème} sur 174) et en 2006 (175^{ème} sur 177). En normalisant les rangs annuels du Mali et en ramenant le niveau de 2001 à zéro, le rang normalisé du pays se dégrade à partir de 2001, bien de pays que le Mali a surclassé auparavant le dépassent allègrement, l'on s'acheminant inexorablement vers la queue du classement (Figure 1.3.1). Le niveau de 2006 était tellement bas, le Mali ne surclassant que 2 pays dans le monde, que depuis l'on observe une légère amélioration depuis 2007, le Mali surclassant désormais 4 pays dans le monde sur les 3 dernières années consécutives.



En suivant l'évolution des indices FGT de pauvreté, le taux de pauvreté est passé de 60.92% en 1989 à 58.94% en 2006, le tout au seuil de pauvreté de 1989, soit 110'000 fcfa par an et par personne. Ce seuil est actualisé pour les autres années d'enquêtes en utilisant un déflateur ici mesuré par l'indice harmonisé des prix à la consommation

(IHPC). On observe une diminution de la pauvreté entre 1989 et 1994, dans l'ensemble et pour chaque milieu de résidence, de même qu'entre 2001 et 2006 sauf pour le milieu urbain. A contrario, la pauvreté augmente de 1994 à 2001. Sur toute la période 1989 – 2006, la pauvreté diminue sauf dans le milieu rural alors que sa profondeur et sa sévérité augmentent avec une quasi stagnation de la profondeur de la pauvreté urbaine (Tableau 1.3.1).

Tableau 1.3.1. Evolution des indices de pauvreté au seuil 1989 (en %)

	1989	1994	2001	2006
Déflateur		1.184044	1.509727	1.634340
P0 dont	60.92	53.84	64.33	58.94
urbain	36.56	18.71	25.61	27.72
rural	70.14	60.59	78.10	73.42
P1 dont	22.77	30.78	28.79	29.25
urbain	10.95	6.74	7.10	10.34
rural	27.24	35.40	36.49	38.02
P2 dont	11.22	21.30	15.93	18.07
urbain	4.75	3.54	2.84	5.44
rural	13.67	24.72	20.58	23.93

Source: Calculs des auteurs

Pour l'ensemble du pays et en milieu rural, l'incidence de la pauvreté d'un côté et la profondeur et la sévérité de la pauvreté de l'autre évoluent en sens inverse. Tandis que sur les sous-périodes 1989-94 et 2001-06, l'incidence diminue, dans le même temps, la profondeur et la sévérité augmentent, et inversement sur la sous-période 1994-2001, sauf que la profondeur de la pauvreté rurale augmente aussi avec l'incidence. En milieu urbain, les choses sont relativement plus nuancées. Il est tout de même préoccupant que la réduction du taux de pauvreté s'accompagne d'une aggravation de sa profondeur et de sa sévérité, c'est dire que moins il y aura de pauvres plus grande sera leur souffrance et plus grand le volume de ressources nécessaires à éradiquer la pauvreté.

Ce contexte socioéconomique d'ensemble permet de situer la problématique de la nature de la croissance au Mali, selon qu'elle est favorable ou non à la réduction de la pauvreté. Mais, les éléments présentés diffèrent de ceux que l'analyse va produire plus loin puisque la croissance va être prise non pas au sens de la progression du PIB mais bien au sens microéconomique c'est-à-dire au sens de la dynamique du revenu moyen des ménages, revenu calculé à partir des données d'enquête. De ce point de vue, les différences de définitions et de méthodes de calcul vont engendrer des différences entre les agrégats provenant des comptes nationaux et ceux issus de données d'enquête budget-consommation.

2. Approche méthodologique et données de base

Les approches méthodologiques sont relativement nombreuses pour établir si la croissance est ou non pro-pauvres. On peut retenir les deux approches de type Kakwani, l'approche statique (1993) et l'approche dynamique (1997). L'approche statique de Kakwani fait dériver les élasticités revenu moyen et inégalité de la pauvreté, lesquelles élasticités sont mesurées à partir de la courbe de Lorenz. Dans l'approche dynamique, la variation de la pauvreté est mesurée en tant que somme de deux effets, à savoir l'effet croissance (pour un même niveau de la courbe de Lorenz, à la période finale ou à la période de base) et l'effet inégalité (pour un même niveau de revenu moyen).

Dans ce qui suit, l'approche méthodologique sera résumée, à partir de l'abondante littérature sur la question, en terme de la décomposition de la pauvreté en ses deux effets, en terme de mesure des élasticités et d'établissement de courbes d'incidence de la croissance. Enfin, les sources de données utilisées, surtout en vue des applications empiriques, seront présentées.

2.1. Décomposition croissance et inégalités de la pauvreté

Il est supposé que la dynamique de l'indicateur de bien-être dépend à la fois de la croissance économique et de la répartition du revenu (réduction des inégalités). Le bien-être peut être mesuré par les indicateurs FGT de pauvreté. L'évolution de tels indicateurs suppose qu'ils sont mesurés avec un seul et même seuil initial de pauvreté. Les données des autres années autres que celle de référence sont déflatées soit par le rapport des seuils de pauvreté soit par l'IHPC. Dans le premier cas, les changements de méthodes de détermination des seuils nationaux peuvent rendre les seuils difficilement comparables. On sait qu'au Mali, les méthodes ont beaucoup changé d'une enquête à l'autre. Le recours à l'IHPC, pour déflater les dépenses, et le seuil de pauvreté de l'année initiale simplifient les calculs. Il importe que le même déflateur du seuil de pauvreté soit appliqué au revenu ou à la dépense

par tête. Cela garantit en même temps que la décomposition soit consistante (Grimm et Günther [2005]).

Pour traiter de façon symétrique les années initiales et finales, l'approche Kakwani qui élimine le résidu est de type axiomatique¹ basé sur des principes de décomposition tels que:

- la contribution de la croissance soit une moyenne de deux effets: effet croissance sous distribution Lorentz initiale et effet croissance sous distribution Lorentz finale
- la contribution de la redistribution soit elle aussi moyenne de deux effets: effet redistribution sous croissance initiale du revenu moyen et effet redistribution sous croissance finale du revenu moyen.

Les deux composantes de la décomposition sont la croissance et la redistribution. La composante croissance concerne le changement de la pauvreté qui aurait été observé si la courbe de Lorenz était demeurée fixe. La composante redistribution, quant à elle, porte sur le changement de la pauvreté qui aurait été observé suite à une variation de la distribution de revenu, alors que le revenu moyen demeure constant:

$$\Delta P_{t,t+1} = [P(\mu_{t+1}, L_t) - P(\mu_t, L_t)] + [P(\mu_t, L_{t+1}) - P(\mu_t, L_t)]$$

La croissance sera dite pro-pauvre, en terme absolu si elle accélère la croissance du revenu des pauvres et donc réduit de façon absolue le nombre de pauvres quelles que soient les inégalités. En terme relatif cela équivaut au fait que les pauvres bénéficient plus de la croissance que les autres i.e. bénéficient d'une plus grande part de l'accroissement du revenu global (Lamia et alt.).

¹ $\dot{P}_{t+1} = \dot{g}_{t,t+1} + \dot{L}_{t,t+1}$ où

$$\dot{g}_{t,t+1} = \frac{1}{2} [P(Z, \mu_{t+1}, L_t) - P(Z, \mu_t, L_t) + P(Z, \mu_{t+1}, L_{t+1}) - P(Z, \mu_t, L_{t+1})]$$

$$\dot{L}_{t,t+1} = \frac{1}{2} [P(Z, \mu_t, L_{t+1}) - P(Z, \mu_t, L_t) + P(Z, \mu_{t+1}, L_{t+1}) - P(Z, \mu_{t+1}, L_t)]$$

En d'autres termes, le taux de la croissance pro-pauvres satisfait les conditions suivantes, rappelées par Kaboré:

- la mesure est consistante avec le sens de variation de la pauvreté i.e. un taux positif (négatif) d'une croissance pro-pauvre implique une réduction (augmentation) de la pauvreté
- la mesure de la pauvreté implicite dans la mesure de la croissance pro-pauvre doit satisfaire les principes de base de mesure de la pauvreté, notamment
 - ✓ (principe de ciblage) la mesure est invariante aux changements chez les non pauvres
 - ✓ (principe de monotonie) toute perte de revenu du pauvre accroît la pauvreté
 - ✓ (principe de transfert) un transfert d'un moins pauvre vers un plus pauvre réduit la pauvreté.

2.2. Élasticité croissance et inégalités de la pauvreté

On distingue deux grandes méthodes (Boccanfuso et Kaboré [2003]) d'évaluation de l'élasticité revenu de la pauvreté. La première utilise une courbe de Lorenz empirique obtenue avec DAD (logiciel d'analyse de la distribution de revenu), elle sera ici appliquée sur les données du Mali. La seconde procède à une estimation économétrique des paramètres de la courbe de Lorenz, reposant sur une hypothèse relative à la forme fonctionnelle (bêta ou quadratique) e.g.:

$$L(p) = p - ap^\gamma(1-p)^\beta \Leftrightarrow Ln(p - L(p)) = Lna + \gamma Ln(p) + \beta Ln(1-p)$$

où

L(p) est le pourcentage cumulé du revenu
 p le pourcentage cumulé d'individus
 a, γ , β des paramètres positifs

L'élasticité croissance de la pauvreté se décompose en 3 effets:

- effet de croissance pure ou élasticité croissance de la pauvreté
- effet d'inégalité ou élasticité inégalité de la pauvreté en particulier par rapport à l'indice de Gini
- effet Kuznets ou élasticité inégalité de la croissance.

L'élasticité croissance de la pauvreté est en réalité l'élasticité revenu de la pauvreté puisqu'on mesure la variation relative de la pauvreté pour 1% de variation relative du revenu. Mais, on peut conserver les terminologies consacrées.

Partant du fait que la pauvreté est affectée par le revenu (ou la dépense) moyen(ne) et l'inégalité des revenus, Boccanfuso et Kaboré (2003) définissent un taux marginal de substitution entre ces deux facteurs. Ceci leur permet de déterminer le pourcentage d'accroissement du revenu moyen pour que la pauvreté ne varie pas suite à un changement de 1% de l'indice de Gini. Ce taux est égal au rapport entre l'élasticité de l'inégalité et celle du revenu, précédé d'un signe négatif (noté $-\eta_{p_\alpha}$).

Si ce taux marginal de substitution est sous-unitaire ($tms < 1$), alors plus grands seront les avantages de politiques de croissance pro-pauvres. Au contraire, s'il est supra-unitaire ($tms > 1$), alors plus grands seront plutôt les avantages des politiques pro-pauvres de redistribution qui réduiraient l'inégalité (Lamia et alt.).

2.3. Courbes d'incidence de la croissance

Au départ, pour calculer les bénéfices de la croissance en direction des pauvres (Kaboré), on mesure le taux de croissance du revenu des pauvres. Ainsi, pour vérifier si la croissance globale est bonne pour les pauvres, on calcule le taux de croissance de la moyenne du revenu du quintile le plus pauvre. Mais, l'inconvénient de la croissance du revenu moyen des pauvres est que "si une personne initialement pauvre mais au-dessus de la moyenne quitte la pauvreté, le taux de croissance de la moyenne sera négatif alors que la pauvreté a baissé" (Kaboré). D'où une autre mesure de la croissance pro-pauvre à savoir la courbe de l'incidence de la croissance qui décrit le taux de croissance du revenu de chaque quantile, Q_j , de la population ordonnée des plus pauvres vers les moins pauvres.

La courbe d'incidence de la croissance (CIC) est estimée (El Khider et alt. [2008]) à partir des données microéconomiques des ménages et permet d'indiquer jusqu'à quel point la croissance est pro-pauvre ou non. Elle sera dite absolument pro-pauvre si les taux de croissance sont tous positifs jusqu'au seuil de pauvreté, et relativement pro-pauvre si la pente est négative i.e. si les taux de croissance des percentiles inférieurs (les plus pauvres) sont plus élevés que ceux des percentiles supérieurs. La CIC présente le taux de croissance de la dépense par tête de chaque centile le long de la courbe de distribution de la dépense entre deux périodes t-1 et t (Günther et alt. [2007] ou Cabral [2005]).

Si les taux de croissance $g_t(p)$ sont tous positifs pour tous les percentiles (p), il y a dominance stochastique de premier ordre de la distribution de t par rapport à t-1, taux de croissance dérivés des conditions de dominance stochastique de premier ordre:

$$g_t(p) = \frac{Y_t(p)}{Y_{t-1}(p)} - 1$$

où Y est la dépense per capita

2.4. Sources de données

Pour l'application concrète de cette méthodologie au cas spécifique du Mali, trois sources de données seront utilisées. Il s'agit d'abord des enquêtes de type budget-consommation, réalisés successivement en 1989, 1994, 2001 et 2006. Ce sont l'EBC, l'EMCES, l'EMEP et l'ELIM. Ensuite, il s'agit des comptes économiques de l'Institut national de statistique (INSTAT) et l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) du même institut. Les données relatives aux enquêtes sont synthétisées dans le tableau 2.4.1.

Tableau 2.4.1. Enquêtes sur les conditions de vie des ménages au Mali

	1989	1994	2001	2006
Périodes d'enquêtes	juin 88 - mai 89	juin 1994	janvier 01 - janvier 02	juillet - décembre 06
Base de calcul du seuil de pauvreté	Equivalent riz	Equivalent riz	2450 kcal/jour	Panier de 20 produits
Seul de pauvreté	110 000	77 204	144 022	157 920
Echantillon (ménages)	2 732	9 456	4 966	4 494
Population estimée dont	7 828 877	8 177 083	10 235 202	12 317 562
Urbain	2 149 094	1 318 509	2 684 111	3 903 172
Rural	5 679 783	6 858 574	7 551 091	8 414 390
Nombre de ménages estimé dont	927 810	908 227	1 091 124	1 442 910
Urbain	264 387	170 823	317 274	539 316
Rural	663 423	737 404	773 850	903 594
Taille du ménage estimée dont	8.44	9.00	9.38	8.54
Urbain	8.13	7.72	8.46	7.24
Rural	8.56	9.30	9.76	9.31

Source: INSTAT (rapports des enquêtes) et estimations des auteurs

Les estimations de la pauvreté EBC et EMCES sont basées sur la méthode d'équivalent riz, le seuil de pauvreté alimentaire ayant été calculé "comme étant les dépenses effectuées au titre de la consommation totale annuelle de riz nécessaire pour réaliser les besoins caloriques minimaux, à savoir 2450 calories par jour et par personne" (CEDEAO [2008]). Le seuil global est obtenu "en multipliant le niveau de pauvreté alimentaire par 1.5". Pour l'EMEP, les besoins caloriques ont été fournis dans l'enquête et le seuil de pauvreté a été fixé égal à la dépense médiane des individus dont l'équivalent énergétique est inférieur à la norme de 2450 kcal par personne. Dans l'ELIM, il a été procédé à l'estimation de la valeur du panier de 20 produits avec des seuils différenciés par région et par milieu. Le seuil de 157'920 est une estimation faite en vue de la comparabilité avec les données des autres enquêtes.

Compte tenu des nombreuses difficultés liées aux différences d'échantillonnage entre enquêtes, une alternative aurait été de prendre uniquement l'EMEP 2001 et l'ELIM 2006, mais cela nous renseigne peu sur les dynamiques de long terme de la croissance et de la pauvreté. A l'instar sans doute du Mali, au Burkina, on a assisté à d'importantes variations de la ligne de pauvreté d'une enquête à l'autre, ce qui en soit peut constituer une cause d'augmentation de la pauvreté (Grimm et Günther [2005]). Dans les applications qui suivent, le maintien d'un seuil unique de pauvreté, auquel on applique les déflateurs obtenus par l'IHPC, rend les données encore plus comparables et l'analyse de la dynamique de la pauvreté plus pertinente.

3. Résultats empiriques

Avant de procéder à la décomposition de la croissance et à l'estimation des élasticités croissance et inégalité de la pauvreté, il faut préciser que la croissance est dite pro-pauvre (Klasen [2007]) si elle est réductrice de la pauvreté ou si elle engendre une diminution des inégalités en ce sens qu'elle conduit à un accroissement disproportionné des revenus des pauvres. Il en résulte que le taux de croissance peut être faible mais proportionnellement plus favorable aux pauvres qu'aux non pauvres. A contrario, le taux de croissance peut être très élevé sans pour autant que les pauvres en bénéficient proportionnellement plus (Osmani [2005]) voire que les pauvres n'en profitent pas du tout. Il importe dans ces conditions qu'il existe simplement un biais en faveur des pauvres en ce sens que la croissance réduise davantage la pauvreté qu'elle ne puisse le faire dans la situation de référence.

3.1. Décomposition croissance et inégalités des indices FGT

Selon Boccanfuso et Kaboré (2003), les études empiriques montrent que la croissance peut s'accompagner de réduction de la pauvreté sans pour autant que le lien entre croissance et inégalité soit systématique. De même, la croissance peut s'accompagner d'une augmentation de l'inégalité comme l'a établi abondamment la littérature économique. Cette relation entre revenu par tête et inégalité est de la forme d'un U renversé, en ce sens que "lorsque le revenu croît, l'inégalité croît dans un premier temps, atteint un maximum puis décroît le reste du temps".

Les mêmes auteurs ont montré que pour avoir un impact négatif sur la pauvreté, le taux de croissance doit dépasser celui du seuil de pauvreté. En appliquant l'approche Kakwani de décomposition sur les données d'enquêtes du Mali, il ressort que la diminution de l'incidence de la pauvreté a toujours été accompagnée de la croissance du revenu et de l'accroissement des inégalités. Cela est vrai globalement sur toute la période 1989-2006 et sur les sous-périodes 1989-94 et 2001-06. Sur toutes ces période et sous-périodes, la profondeur et la sévérité de la pauvreté ont augmenté à la faveur de l'accroissement des

inégalités et en dépit de la croissance économique observée. Sur la sous-période 1889-2001, le taux de pauvreté a augmenté en même temps que la croissance et les inégalités. Par contre, l'accroissement du taux de pauvreté sur les sous-périodes 1994-2001 et 1994-2006 s'est accompagné d'une réduction des inégalités. Ici, l'effet favorable de l'inégalité n'a pas pu être compensé par l'effet défavorable de la croissance (Tableau 3.1.1).

Tableau 3.1.1. Décomposition de la variation de la pauvreté selon l'approche Kakwani 1989 – 2006

	1989/2006	1989/2001	1989/1994	1994/2006	1994/2001	2001/2006
Mali						
$\Delta P0$ dont	-1.98	3.41	-7.08	5.10	10.49	-5.39
Croissance	-11.06	1.94	-21.58	8.48	20.26	-10.73
Redistribution	9.08	1.47	14.50	-3.38	-9.77	5.34
$\Delta P1$ dont	6.48	6.02	8.01	-1.53	-1.99	0.46
Croissance	-6.87	1.37	-12.17	5.98	13.54	-8.02
Redistribution	13.35	4.65	20.18	-7.51	-15.53	8.48
$\Delta P2$ dont	6.85	4.71	10.08	-3.23	-5.38	2.14
Croissance	-4.56	0.91	-8.20	4.64	9.79	-5.79
Redistribution	11.42	3.80	18.28	-7.87	-15.17	7.93
Urbain						
$\Delta P0$ dont	-8.85	-10.96	-17.85	9.01	6.89	2.11
Croissance	-22.11	-10.26	-34.25	15.90	25.66	-12.46
Redistribution	13.26	-0.70	16.40	-6.89	-18.77	14.57
$\Delta P1$ dont	-0.61	-3.85	-4.21	3.60	0.36	3.24
Croissance	-8.82	-3.72	-14.18	6.74	10.21	-4.88
Redistribution	8.21	-0.13	9.96	-3.14	-9.85	8.12
$\Delta P2$ dont	0.69	-1.91	-1.21	1.90	-0.70	2.60
Croissance	-4.60	-1.67	-7.89	3.80	5.52	-2.49
Redistribution	5.29	-0.24	6.68	-1.90	-6.22	5.09
Rural						
$\Delta P0$ dont	3.29	7.96	-9.54	12.83	17.50	-4.68
Croissance	3.35	8.35	-17.45	14.97	22.13	-4.15
Redistribution	-0.07	-0.39	7.91	-2.14	-4.63	-0.53
$\Delta P1$ dont	10.78	9.25	8.16	2.62	1.09	1.52
Croissance	2.37	7.02	-10.62	11.76	16.30	-4.02
Redistribution	8.40	2.23	18.78	-9.14	-15.21	5.54
$\Delta P2$ dont	10.27	6.91	11.05	-0.79	-4.14	3.35
Croissance	1.69	4.89	-7.38	9.39	12.11	-3.09
Redistribution	8.58	2.02	18.43	-10.18	-16.25	6.44

Source: Calculs des auteurs

En milieu urbain, le taux de pauvreté a baissé sur la longue période 1989-2006 et sur deux des cinq sous-périodes, à savoir 1989-94 et 1989-2001. En milieu rural par contre, le taux de pauvreté a augmenté sur la longue période ainsi que sur trois des cinq sous-périodes. Sur chacune de ces période et sous-périodes, la croissance a plutôt profité

aux non pauvres et non aux pauvres, les inégalités ont diminué comme si la pauvreté se généralisait à la campagne.

Sur la sous-période 2001-2006, l'effet favorable de la croissance en milieu urbain a été annihilé par l'effet négatif des inégalités sur la réduction de la pauvreté. Au total, la pauvreté a augmenté en dépit de la croissance justement à la faveur de l'accroissement énorme des inégalités. Dans le même temps, la pauvreté reculait en milieu rural à la faveur de la croissance et de la réduction des inégalités. Dans ce milieu, la profondeur de la pauvreté a tout le temps augmenté, le revenu moyen des ruraux pauvres s'écartant davantage de la ligne de pauvreté.

Nulle part, le long de la période, la croissance ne s'est globalement accompagnée à la fois d'une réduction de la pauvreté et des inégalités. La réduction de la pauvreté s'est toujours accompagnée de l'augmentation des inégalités. Il en est de même en milieu urbain sauf sur la sous-période 1989-2001 où la croissance a été à la fois favorable à la réduction de la pauvreté et à la baisse des inégalités, de même qu'en milieu rural où il a été observé une diminution du taux de pauvreté et des inégalités à la fois sur la sous-période 2001-06. En somme, il est difficile d'établir que la croissance au Mali est propauvre, la situation étant beaucoup plus contrastée selon les sous-périodes et selon le milieu de résidence. L'aggravation des inégalités tend chaque fois à réduire significativement le taux de réduction de la pauvreté.

En combinant l'incidence de la pauvreté et la répartition de la population pauvre entre milieux urbain et rural, on obtient la contribution absolue de chaque milieu à la pauvreté. Ainsi, cette contribution qui était de 10.04% en 1989 en milieu urbain est passée à 8.78% en 2006 tandis que la contribution du milieu rural passait de 50.88% à 50.15%. Dans le même temps, le taux de pauvreté urbaine a baissé tandis que celui rural a augmenté. Mais, il y a proportionnellement plus de pauvres en milieu urbain qu'en milieu rural en 2006 qu'en 1989 (Tableau 3.1.2).

Tableau 3.1.2. Contribution absolue de chaque milieu à la pauvreté (en %)

	1989	1994	2001	2006
Incidence				
<i>Urbain</i>				
P0 (1)	36.56	18.71	25.61	27.72
%Pauvres (2)	27.45	16.12	26.22	31.69
Contribution absolue (3=1*2)	10.04	3.02	6.71	8.78
<i>Rural</i>				
P0 (1)	70.14	60.59	78.10	73.42
%Pauvres (2)	72.55	83.88	73.78	68.31
Contribution absolue (3=1*2)	50.88	50.82	57.62	50.15
Profondeur				
<i>Urbain</i>				
P1 (1)	10.95	6.74	7.10	10.34
%Pauvres (2)	27.45	16.12	26.22	31.69
Contribution absolue (3=1*2)	3.01	1.09	1.86	3.28
<i>Rural</i>				
P1 (1)	27.24	35.40	36.49	38.02
%Pauvres (2)	72.55	83.88	73.78	68.31
Contribution absolue (3=1*2)	19.76	29.69	26.92	25.97
Sévérité				
<i>Urbain</i>				
P2 (1)	4.75	3.54	2.84	5.44
%Pauvres (2)	27.45	16.12	26.22	31.69
Contribution absolue (3=1*2)	1.30	0.57	0.74	1.72
<i>Rural</i>				
P2 (1)	13.66	24.72	20.58	23.93
%Pauvres (2)	72.55	83.88	73.78	68.31
Contribution absolue (3=1*2)	9.91	20.73	15.18	16.35

Source: Calculs des auteurs

Sur toute la période considérée, la profondeur de la pauvreté a sans cesse augmenté en milieu rural tandis qu'elle a connu son plus haut niveau en 1989 en milieu urbain et même si elle a ensuite augmenté à partir de 1994, elle n'a pas encore dépassé ce pic de 1989. La contribution des urbains à la sévérité de la pauvreté reste relativement marginale par rapport à celle des ruraux. Au regard de l'évolution de la contribution absolue de chaque milieu à la variation de la pauvreté, la différence de contribution entre 1989 et 2006 est négative pour chacun

des deux et en ce qui concerne l'incidence de la pauvreté. Le milieu urbain doit cette amélioration à lui-même tandis que le milieu rural la doit au milieu urbain. En d'autres termes, la différence de contribution absolue à l'intérieur même du milieu urbain a diminué de 1989 à 2006 tandis que la différence entre les deux milieux augmentait pour qu'au total, la contribution du milieu urbain à la baisse de la pauvreté l'emporte sur l'aggravation du différentiel inter-milieu. A contrario, le milieu rural réussissait à faire baisser sa contribution à la variation de la pauvreté grâce à l'absorption par le milieu urbain d'une partie des ruraux pauvres. La solidarité inter-milieu a pour effet de diminuer le taux de pauvreté en milieu rural et de l'accroître en milieu urbain, et tandis que le milieu urbain peut faire baisser sa propre pauvreté, le milieu rural ne le peut tout seul (Tableau 3.1.3).

Tableau 3.1.3. Différentiel de Contribution absolue de chaque milieu à la pauvreté (en %)

	2006 / 1989	2001 / 1989	1994 / 1989	2006 / 1994	2001 / 1994	2006 / 2001
Incidence						
<i>Urbain</i>						
Différence de contribution absolue	-1.25	-3.32	-7.02	5.76	3.70	2.07
Différence intra-milieu	-2.61	-2.94	-3.89	2.15	1.46	0.61
Différence inter-milieu	1.36	-0.38	-3.13	3.61	2.24	1.46
<i>Rural</i>						
Différence de contribution absolue	-0.73	6.73	-0.06	-0.67	6.79	-7.46
Différence intra-milieu	2.31	5.82	-7.46	9.76	13.80	-3.32
Différence inter-milieu	-3.04	0.91	7.40	-10.43	-7.00	-4.14
Profondeur						
<i>Urbain</i>						
Différence de contribution absolue	0.27	-1.14	-1.92	2.19	0.78	1.41
Différence intra-milieu	-0.18	-1.03	-0.92	0.86	0.08	0.94
Différence inter-milieu	0.45	-0.11	-1.00	1.33	0.70	0.47
<i>Rural</i>						
Différence de contribution absolue	6.21	7.16	9.93	-3.72	-2.77	-0.95
Différence intra-milieu	7.59	6.77	6.38	1.99	0.86	1.08
Différence inter-milieu	-1.38	0.39	3.55	-5.71	-3.63	-2.03
Sévérité						
<i>Urbain</i>						
Différence de contribution absolue	0.42	-0.56	-0.73	1.15	0.17	0.98
Différence intra-milieu	0.20	-0.51	-0.26	0.45	-0.15	0.75
Différence inter-milieu	0.22	-0.05	-0.47	0.70	0.32	0.23
<i>Rural</i>						
Différence de contribution absolue	6.43	5.27	10.82	-4.38	-5.55	1.16
Différence intra-milieu	7.23	5.06	8.65	-0.60	-3.26	2.38
Différence inter-milieu	-0.80	0.21	2.17	-3.78	-2.29	-1.22

Source: Calculs des auteurs

Pour ce qui est de la profondeur et de la sévérité de la pauvreté, la différence de contribution absolue reste positive sur la longue période et quel que soit le milieu. L'effort de solidarité est ici insuffisant pour faire baisser la profondeur en milieu rural et l'effort propre du milieu urbain ne lui suffit pas à contrebalancer la contribution négative du milieu rural à aggraver la situation. Par sous-période, il est intéressant de constater que la contribution absolue du milieu urbain a baissé entre 1989 et 2001 et même entre 1989 et 1994, aussi bien grâce à l'effort propre de ce milieu que grâce à la contribution du milieu rural à cet effort. Les différences de contribution intra et inter-milieu sont toutes négatives et comme résultat la différence de contribution absolue du milieu tout aussi négative. Les politiques mises en œuvre entre 1989 et 1994 ont été favorables au milieu urbain avec effet jusqu'en 2001. Il en a été ainsi pour le milieu rural uniquement pour le taux de pauvreté sur la sous-période 2001-06, et bien sûr pour ce qui est de la sévérité de la pauvreté entre 1994 et 2001 et entre 1994 et 2006.

3.2. Élasticité croissance et inégalités de la pauvreté

Les élasticité croissance de la pauvreté, mesurées par le pourcentage de variation de l'indice de pauvreté suite à une augmentation de 1% du revenu moyen par habitant, ont été les plus fortes en 1989 quel que soit l'indice utilisé. La diminution de la pauvreté a toujours été supérieure à 1%. En 1994, les élasticité sont devenues plus faibles, entre 0.6 et 0.9% de diminution de l'indice de pauvreté pour un accroissement de 1% du revenu par tête. En règle générale, l'élasticité croissance de la pauvreté est plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain, à la seule exception de 2001 pour le taux de pauvreté. Il faut également noter que cette élasticité augmente avec l'indice de pauvreté, plus grande pour la profondeur que pour l'incidence et plus grande pour la sévérité que pour la profondeur. Cela est vrai pour toutes les années d'enquêtes et pour l'ensemble du pays ainsi que par milieu (Tableau 3.2.1).

Tableau 3.2.1. Élasticités croissance et inégalités des indices de pauvreté

	1989	1994	2001	2006
Elasticité croissance (η)				
Incidence dont	-1.028	-0.581	-0.719	-0.712
Urbain	-1.008	-0.503	-0.832	-0.691
Rural	-1.059	-0.581	-0.648	-0.724
Profondeur dont	-1.675	-0.749	-1.235	-1.015
Urbain	-1.125	-0.389	-0.643	-0.594
Rural	-1.884	-0.818	-1.545	-1.210
Sévérité dont	-2.059	-0.890	-1.615	-1.237
Urbain	-1.106	-0.301	-0.536	-0.543
Rural	-2.420	-1.003	-1.998	-1.559
Elasticité Gini (ϵ)				
Incidence	0.096	0.402	0.038	0.247
Profondeur	1.249	2.210	1.119	1.698
Sévérité	2.378	3.999	2.193	3.121
Tms ($-\epsilon/\eta$)				
Incidence	0.093	0.692	0.053	0.347
Profondeur	0.746	2.951	0.906	1.673
Sévérité	1.155	4.493	1.358	2.523

Source: Calculs des auteurs

En intégrant l'élasticité de la pauvreté par rapport à la distribution du revenu, celle-ci a un effet négatif sur la pauvreté en ce sens qu'elle traduit un taux d'accroissement de l'indice de pauvreté suite à une augmentation de 1% du coefficient d'inégalité de Gini. Cet impact négatif est encore plus grand sur la sévérité de la pauvreté que sur la profondeur et plus sur celle-ci que sur l'incidence. Il aura été le plus important en 1994 et relativement en 2006, années au cours desquelles justement l'élasticité croissance de la pauvreté a été plus faible.

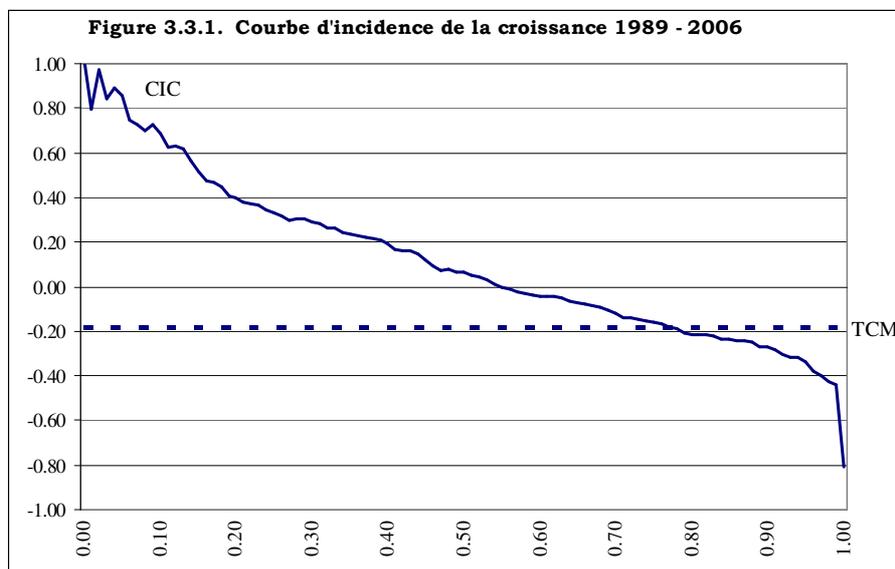
En combinant les deux élasticités, pour obtenir le taux marginal de substitution (TMS), on s'aperçoit qu'il faut des taux de croissance relativement importants pour éviter que la pauvreté n'augmente suite à un accroissement de 1% du coefficient d'inégalités. Ainsi, la forte inégalité dans la distribution des revenus au Mali serait "l'une des

raisons de la faible élasticité de la réduction de la pauvreté par rapport à la croissance" (Günther et al. [2007]).

Par rapport à l'incidence de la pauvreté, le taux marginal de substitution est sous-unitaire pour chacune des quatre années d'enquêtes budget-consommation. Aussi, les avantages des politiques de croissance pro-pauvres sont-ils plus grands. Cela à la différence des autres indices FGT de pauvreté pour lesquels le TMS est systématiquement supérieur à l'unité pour la sévérité et supérieur ou très proche de l'unité pour la profondeur. Aussi, les bénéfices de la croissance ont-ils été mitigés avec des réductions relativement significatives des inégalités comme en 1994 et 2006.

3.3. Courbes d'incidence de la croissance

En observant sur la longue période (1989 – 2006) la courbe d'incidence de la croissance, on s'aperçoit que la croissance a été favorable aux plus faibles revenus. Jusqu'à environ 75% de la population recouvrant les petits revenus, la courbe d'incidence est au-dessus du taux de croissance moyen alors qu'elle est au-dessous pour les 25% non pauvres (Figure 3.3.1). Ce constat vaut également pour les milieux urbain et rural (Figures A.2 et A.3). Tout au moins, on peut dire, avec Günther et al. (2007) que "la situation des plus pauvres s'est moins détériorée que celle des plus riches (l'amplitude de variation restant toutefois très faible)".



A travers les différentes sous-périodes (voir Annexe), les courbes d'incidence de la croissance ont les mêmes allures générales indiquant que la croissance a été relativement plus favorable aux pauvres qu'aux non pauvres. Toutefois, sur la sous-période 1989 – 2001, la croissance n'aura pas du tout été en faveur des urbains pauvres surtout les plus pauvres d'entre eux. D'ailleurs, même en milieu rural, les plus pauvres seront très défavorisés par la croissance de la sous-période. Dans ce milieu, les autres pauvres (hormis les très pauvres) vont relativement bien bénéficier de la croissance.

Dès lors que les taux de croissance ne sont pas tous positifs, quel que soit le percentile, il est difficile d'affirmer que la croissance aura été absolument pro-pauvres. Par contre, elle aura été relativement pro-pauvres en ce sens que les taux de croissance des percentiles inférieurs (les très pauvres et les pauvres) sont plus élevés que ceux des percentiles supérieurs (des moins pauvres aux plus riches).

Conclusions

La croissance macroéconomique relativement importante de ces dernières années s'accompagne au Mali de la persistance de la pauvreté voire de son aggravation ou tout au moins de l'accentuation de la profondeur et de la sévérité de cette pauvreté. Il faut donc conclure que cette croissance économique ne profite pas aux pauvres dont les revenus sont essentiellement ceux du travail et donc une part de plus en plus faible dans la rémunération des facteurs de production qui profite davantage au capital et aux investisseurs étrangers.

Du point de vue microéconomique, l'impact attendu de la croissance des revenus des ménages sur la réduction de la pauvreté est diminué par l'effet contraire des inégalités sur la pauvreté. Cela semble le cas dans beaucoup de pays à faible revenu comme le Mali, à savoir "la forte sensibilité de la pauvreté à la hausse de l'inégalité des revenus" qui neutralise "l'impact de la croissance sur la réduction de la pauvreté surtout dans les pays à faible revenu" (Lamia et al.).

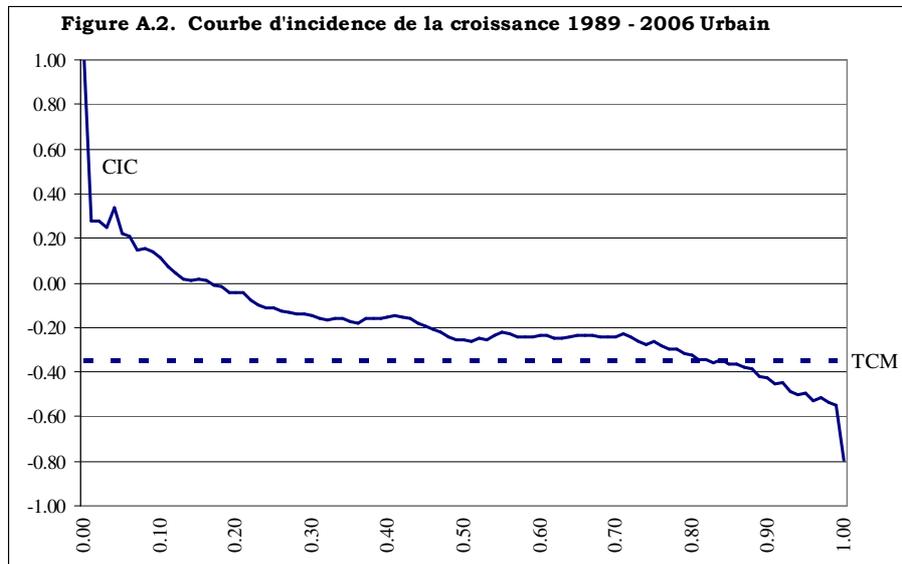
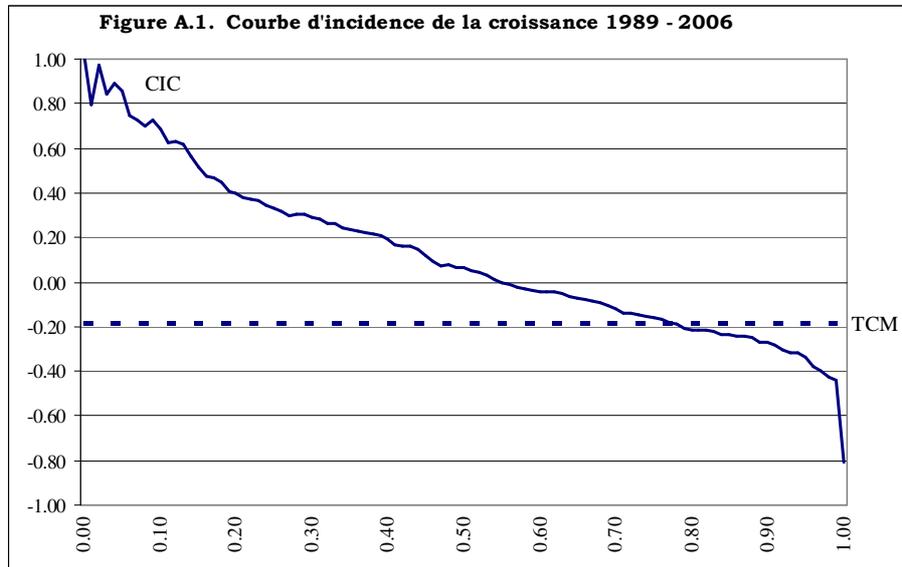
De la même manière et en dépit du fait que la croissance ait été relativement pro-pauvres au Mali surtout sur la longue période et aussi bien dans l'ensemble que dans chacun des deux milieux de résidence, la très inégale distribution de revenus entre pauvres et non pauvres annihile l'impact de cette croissance sur la réduction de la pauvreté, ce d'autant plus que les taux de croissance moyen sont déjà très faibles.

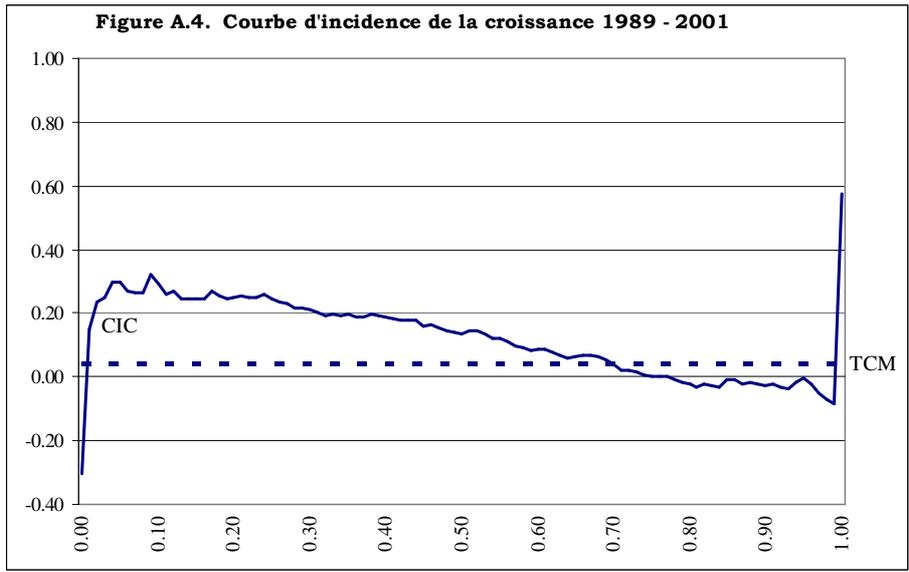
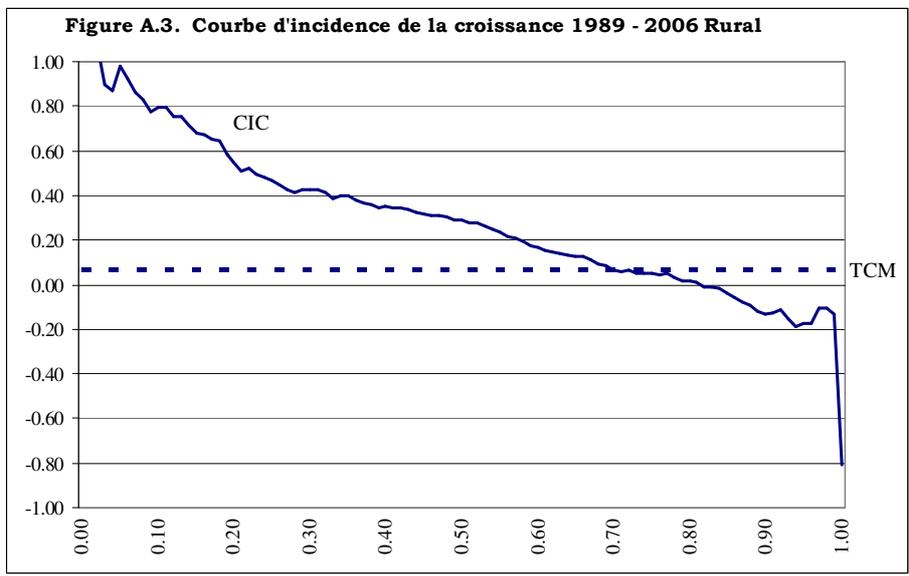
Les politiques de réduction de la pauvreté doivent être aujourd'hui pensées de sorte à cibler à l'origine les pauvres. Les mécanismes de ciblage peuvent s'adresser à des couches particulières de populations ou à des zones de forte densité de pauvreté. Dans les cas d'extrême pauvreté, des politiques de cash transfert peuvent être initiées, mises en œuvre et évaluées pour garantir leur impact attendu de sortir les plus pauvres de la pauvreté. Des stratégies d'investissement dans des infrastructures sociales de base sont tout aussi opérantes surtout en faveur du milieu rural où vivent la plus grande masse de pauvres. En milieu urbain, ce sont des politiques hardies de création d'emplois à

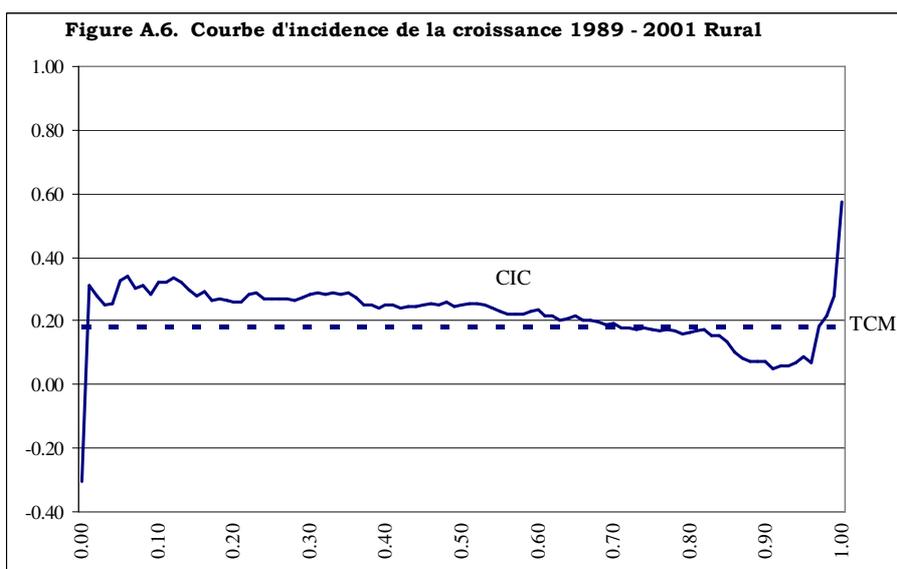
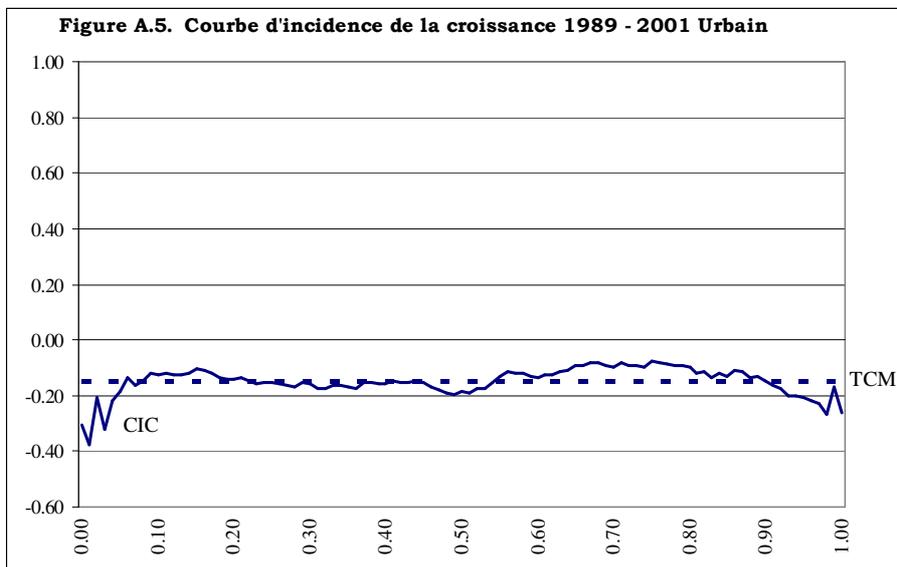
travers des stratégies de transformation industrielle des productions locales.

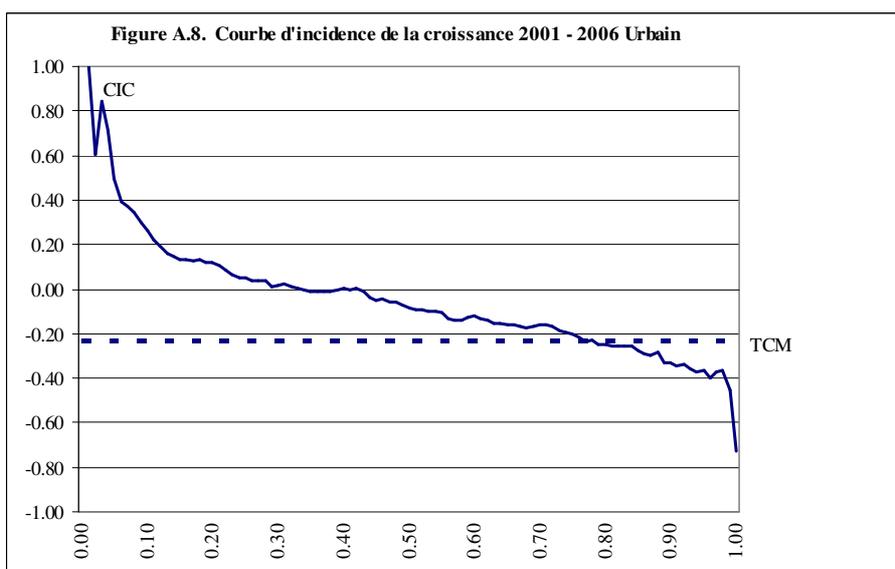
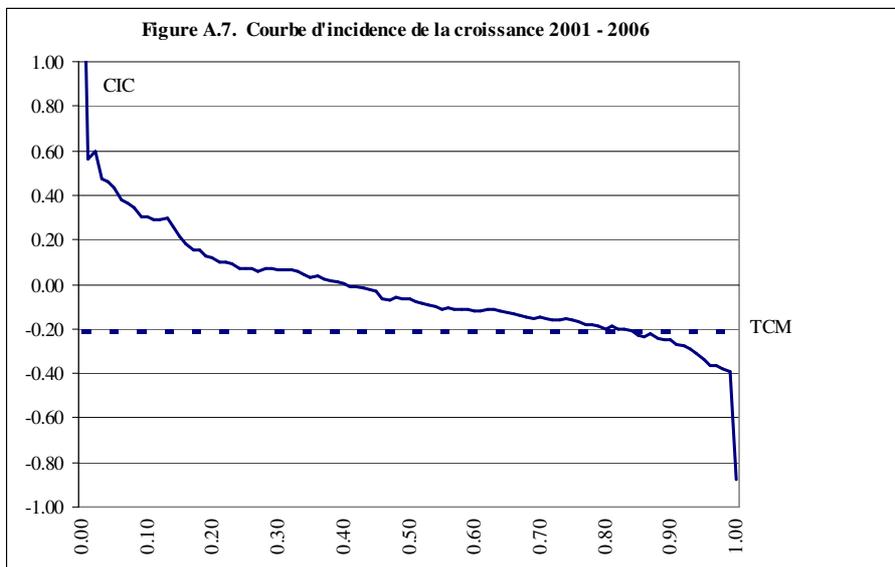
Il faut ajouter que la solidarité inter-milieu est très favorable à la réduction de la pauvreté en milieu rural, milieu dans lequel vivent la majorité des pauvres. De même, du fait que le milieu rural ne peut à lui seul faire baisser le taux de pauvreté, ce que peut le milieu urbain, une des clés de la réduction de la pauvreté au Mali serait le développement de l'économie urbaine. Le développement des villes y compris des villes secondaires serait ainsi un des axes stratégiques majeurs de réduction de la pauvreté au Mali. La décentralisation devrait s'inscrire dans cette dynamique de promotion des villes pour la relance de l'économie locale et partant du développement économique et social du Mali.

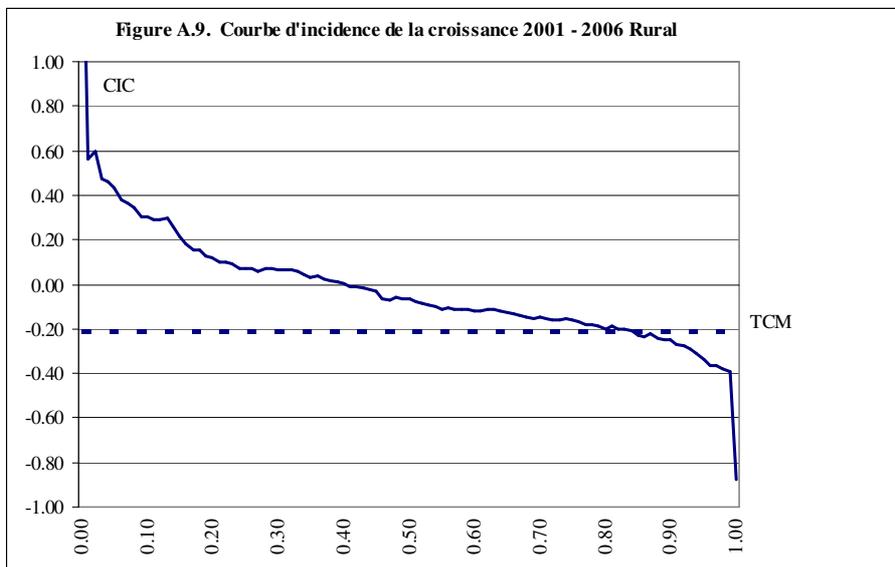
Annexe. Courbes d'incidence de la pauvreté











Références bibliographiques

Dorothee Boccanfuso, Caroline Ménard (2009): La croissance pro-pauvre – Un aperçu exhaustif de la 'boîte à outils', Cahier de recherche GREDI 09-06, février

Dorothee Boccanfuso, Samuel Tambi Kaboré (2003): Croissance, inégalité et pauvreté dans les années 1990 au Burkina Faso et au Sénégal

CEDEAO (2008): Profil de pauvreté dans les pays de la CEDEAO, juin

Gérard Cornilleau (2006): Croissance économique et bien-être, OFCE, janvier

Louis Dupont (2008): Cointégration et causalité entre développement touristique, croissance économique et réduction de la pauvreté – Cas de Haïti

Charles-L. Griffoni (2005): Croissance économique et pauvreté – Une application de l'indice de 'croissance pro-pauvre' au cas du Maroc entre 1985 et 1999, juin

Michael Grimm, Isabel Günther (2005): Growth and poverty in Burkina Faso – A reassessment of the paradox, Discussion papers 482, Berlin, April

Isabel Günther, Mohamed Ali Marouani, Marc Raffinot (2007): La croissance pro-pauvres au Mali, AFD – Département de la recherche

Tambi Samuel Kaboré (): Croissance et pauvreté – Etat des connaissances et différentes perspectives, Ouagadougou

Abdelkader El Khider, Abdelhamid El Bouhadi, El Mustapha Kchirid (2008): La croissance économique est-elle pro-pauvre au Maroc – Une tentative d'explication par l'approche monétaire et

l'approche non monétaire, Equity and economic development ERF
15th annual Conference, 23-25 November, Cairo

Stephan Klasen (2007): Determinants of pro-poor growth, 2020,
Focus brief on the world's poor and hungry people; October

Stephan Klasen, Melanie Grosse, Rainer Thiele, Jann Lay, Julius Spatz, Manfred Wiebelt (2004): Operationalizing pro-poor growth –
Country case study Bolivia, Discussion papers n° 101

Mokaddem Lamia, Boulila Ghazi, Haddar Mohamed (): La
croissance pro-pauvres dans les pays du Moyen-orient et de l'Afrique
du Nord

J. Humberto Lopez (): Pro-poor growth – A review of what we know
(and what we don't), World bank, September 11

Siddiq Osmani (2005): Defining pro-poor growth, International
poverty centre, One pager, number 9, January

PNUD (2007): Rapport mondial sur le développement humain
2007/2008 – La lutte contre le changement climatique: Un impératif
de solidarité humaine

Martin Ravallion, Shaohua Chen (2001): Measuring pro-poor
growth, Policy research working paper 2666.